

**PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le lundi 5 mars 2018 à 19 h 15 et à l'endroit habituel des sessions.

**PRÉSENCES :**

Sont présents

Mesdames : Julie Perron, Carmen Massé, mairesse

Messieurs : Guy Thibault – Keven Lévesque Ouellet Yan Marceau –  
Alain Morin – Bertrand Émond

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Andrée-Anne Caron, agente de projets et monsieur Sébastien Bérubé, employé au garage municipal sont aussi présents à cette rencontre.

**OUVERTURE :**

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance madame la mairesse fait l'ouverture de la séance qui débute à 19 h 15.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre jour;
- 3- Présentation et adoption des comptes;
- 4- Lecture du courrier;
- 5- Agente de projets, madame Andrée-Anne Caron;
- 6- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 7- Voirie municipale :
  - a) Engagement d'un employé en voirie municipale;
  - b) Levier (cric) pneumatique sur roues;
  - c) Extincteurs;
- 9- Emprunt temporaire pour un montant de 101 239\$;
- 10- Annulation du règlement # 251 – 2017 décrétant un emprunt de 101 239\$ en attendant le versement d'une subvention;
- 11- Engagement de l'employée horticole;
- 12- Entretien des terrains de la municipalité;

- 13- Camion échelle;
- 14- Dossier eau potable
- 15- Questions diverses :
  - A) Sous-sol église (enfants)
  - B) Infrastructure MRC;
  - C) Rencontre avec les pompiers;
  - D) Patinoire;
  - E) Entente pompiers;
- 16- Période de question (15 minutes);
- 17- Levée de l'assemblée

2018– 033

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
 APPUYÉ par M. Alain Morin;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que l'ordre du jour soit accepté par les membres du conseil en conservant le sujet «Questions diverses» ouvert.

**PROCÈS-VERBAL**

Que le procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2018 soit présenté à la réunion d'avril 2018.

**COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2018**

Alcide Ouellet	# 1004391	117.56	4797
Groupe Dynaco Poh.	# 71405757	20.67	4798
Buanderie RDL	# 514415	27.59	4799
Editions Juridiques FD	# 328848	77.70	4800
Dépanneur Lamonde	# 104259	93.19	4801
Jacques Larochelle	# 56016, 56412, 56462, 56659, 56774	6269.54	4802
Jean-Rock Roy	# 13118	919.80	4803
Macpek inc	# 2020, 2275, 3273	308.56	4804
Majella Vaillancourt	# 98703	251.39	4805
Pétroles R. Turmel	# 198032	103.50	4806
Pièces d'auto M. Michaud	# 134635, 134945	59.78	4807
Keven Lévesque Ouellet	# 2	298.90	4808
Alain Morin	# 3	298.90	4809
Bibliothèque	Subvention	1500.00	4810
Denise Dubé	Petite caisse	1000.21	4811
Financière Banque Nat.	Remboursement prêt camion	23900.00	4812

Bell Canada	Tel. 2 mois	305.66	AccesD
Hydro Québec	Rues, église, garage, salle	1567.90	AccesD
CSST	# cot 2017	33.89	AccesD
SAAQ	Immatriculation	4703.70	AccesD
TéluS	Cellulaire	153.12	AccesD
Salaire	Février	11679.69	AccesD
Maire et conseillers	Février	1991.77	AccesD
	<b><u>Total des dépenses</u></b>	<b>55683.02</b>	<b>\$</b>

**DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUFFISANTS :**

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2018, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION DES COMPTES :**

2018 – 034

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Morin;  
 APPUYÉ par M. Guy Thibault;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que les comptes présentés soient acceptés.

**DEMANDE DE SUBVENTION – COMITÉ DES FÊTES ET LOISIR**

2018 – 035

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Perron;  
 APPUYÉ par M. Yan Marceau;  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata prête la salle gratuitement au comité des Fêtes et Loisir pour le dîner lors de la fête du printemps.

**REDDITION DE COMPTES 2017 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 211 070,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, dont les municipalités sont responsables et située sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée.

Pour ces motifs,

2018 – 036

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par M. Guy Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **ENGAGEMENT DE MONSIEUR JIMMY BRIAND – OPÉRATEUR DE VÉHICULES LOURDS**

ATTENDU que le comité de sélection a passé des entrevues à deux candidats, soit M. Jimmy Briand et M. Daniel Massé qui étaient intéressés par l'offre d'emploi;

ATTENDU que M. Jimmy Briand a répondu aux critères demandés par le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata;

2018 – 036

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault ;

APPUYÉ par M. Keven Lévesque Ouellet ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que le conseil municipal engage monsieur Jimmy Briand pour opérer l'équipement de déneigement et la machinerie de voirie, de faire l'ouverture des chemins l'hiver et exécuter les travaux de voirie l'été. Cet employé aura une probation de 3 mois et sera rencontré par

le conseil municipal pour évaluation. Le conseil municipal attribue l'échelon 5 à M. Jimmy Briand.

M. Briand doit être disponible le jour, le soir, de nuit et les fins de semaine (lors de tempête).

### **EMPRUNT TEMPORAIRE DE 101 239,00\$ - RÉSOLUTION ENTÉRINÉE**

ATTENDU que le conseil municipal a fait plusieurs demandes auprès du CFE pour avoir une marge de crédit en attendant de recevoir la subvention de la TECQ et que celles-ci ont été ref

2018 – 037

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;

APPUYÉ par M. Alain Morin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères),

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata autorise la directrice générale à faire un emprunt temporaire de 101 239\$ en attendant de recevoir la subvention de la TECQ. Cette résolution amendera la résolution # 2017 – 116 MARGE DE CRÉDIT DE 100 000,00\$ et la résolution # 2017 – 162 DEMANDE D'AUGMENTATION DE MARGE DE CRÉDIT.

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata nomme Madame Carmen Massé, mairesse et madame Denise Dubé, directrice générale pour la signature des documents.

### **ANNULATION DU RÈGLEMENT # 251 – 2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 101 239\$ EN ATTENDANT LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION**

2018 – 038

IL EST PROPOSÉ par M. Keven Lévesque Ouellet;

APPUYÉ par Mme Julie Perron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers[ères];

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata annule le règlement d'emprunt # 251 – 2017 décrétant un emprunt de 101 239\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, accordée dans le cadre du programme TECQ.

### **ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE HORTICOLE**

ATTENDU que la concertation des municipalités de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Saint-Eusèbe et de Saint-Elzéar-de-Témiscouata à participer à un

projet commun pour l'engagement d'une ressource pour faire l'entretien des aménagements paysagers de chacune des municipalités;

ATTENDU qu'il y a lieu de répéter encore une fois l'expérience de mettre en commun l'engagement d'une ressource;

2018 – 039

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Marceau;  
APPUYÉ par Mme Julie Perron;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers[ères];

Que le conseil municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata participe à un projet commun pour l'engagement d'une ressource horticole et pour un nombre de 10 heures par semaine.

La répartition des heures serait la même que l'an dernier, soit : 16h à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

16h à Saint-Eusèbe

10h à Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Pour un total de 42 heures par semaine. La période d'engagement serait de 17 semaines soit de la semaine du 21 mai 2018 à la semaine du 10 septembre inclusivement.

### **CAMION ÉCHELLE**

ATTENDU que la résolution pour le projet du camion échelle n'est pas assez claire;

2018 – 040

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault;  
APPUYÉ par M. Bertrand Émond;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que le Conseil Municipal de Saint-Elzéar-de-Témiscouata attend d'avoir de plus amples informations pour prendre une décision sur cette demande.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 22 h 00, la mairesse déclare la levée de l'assemblée.

---

Directrice générale

---

Mairesse